



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 1 / 0 3 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 0 1 / 0 3 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023 - 6794

1 Intitulé du projet

Création d'un entrepôt frigorifique

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SOCIETE INDUSTRIELLE RAISON FRERES

Raison sociale

N° SIRET

5 4 6 8 5 0 2 3 1 0 0 0 2 0

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

LOISEAU

Prénom(s)

Romuald

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39-a)	Travaux de construction créant un bâtiment d'une surface de plancher d'environ 14 350 m ² . Nota : les terrains du projet sont implantés en zone 1AUe du PLU d'Antigny dans la ZAE La Lévradière II ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale. Nota : projet soumis à déclaration au titre des rubriques 1511, 1185 et 2925

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un entrepôt frigorifique dans le périmètre de la "Zone d'activités Economiques La Lévradière II".

Les terrains du projet sont implantés en zone 1AUe du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Antigny.

Les installations comprendront à terme un bâtiment nouvellement construit avec une emprise au sol d'environ 13 600 m² et environ 14 350 m² de surface plancher.

Selon le plan d'aménagement de la ZAE, les terrains d'implantation projetés sont définis comme "surface cessible".

Le projet ne nécessite pas de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

La société SIRF exploite actuellement des installations de stockage sur la commune de La Chaigneraie, à environ 2 km à l'Est du site projeté.

Le site existant de la société SIRF ne permet pas de répondre à l'accroissement de l'activité dans la mesure où aucune extension n'y est possible (absence de foncier disponible à proximité).

Le projet de la société SIRF sur la commune d'Antigny permettra de répondre à l'accroissement de l'activité et le site existant sera conservé pour des activités de stockage.

Les installations sont projetées dans la ZAE La Lévradière II. Cette zone est dédiée à l'implantation d'activités industrielles et tertiaires.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux comprendront :

- Une phase de terrassement pour la préparation de la plateforme, accompagnée de travaux de voiries et réseaux divers ;
- Puis la construction du bâtiment pour l'activité de stockage frigorifique.

Les travaux de construction sont prévus pour une durée de l'ordre de 8 à 12 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les installations seront dédiées à des activités de stockage (réception, stockage, conditionnement/préparation, expédition) de produits agroalimentaires.

Les installations seront construites et exploitées conformément aux arrêtés du 27/03/2014 (rubrique 1511), du 29/05/2000 (rubrique 2925) et 04/08/2014 (rubrique 1185).

Les installations projetées seront composées de :

- D'un bâtiment de stockage et de préparation de commandes d'une surface d'environ 12 150 m² composé : d'une cellule de stockage de produits frais de 1 150 m², d'une cellule de stockage de produits surgelés de 4 100 m², d'une zone de préparation de commandes de 2 000 m², d'une gare de départ des produits frais de 400 m², d'une gare de départ des produits surgelés de 1 400 m² et d'un quai de réception/expédition de 1 050 m² ;
- D'un local spécifique pour les opérations de charge des batteries des chariots élévateurs ;
- D'un local groupe froid ;
- Des locaux électriques (TGBT, transformateur) ;
- D'un local compresseur pour le fonctionnement des RIA ;
- D'un local pour la récupération des eaux pluviales pour l'alimentation des sanitaires ;
- D'un bloc bureaux administratifs et locaux sociaux ;
- D'une station-service pour l'alimentation en carburant des camions circulant sur site associée à une cuve de stockage enterrée ;
- Des aires de lavages des camions ;
- Des zones de stationnement des VL et camions ;
- Deux micros-stations pour le pré-traitement des eaux de lavage des camions et des eaux usées domestiques ;
- Des espaces verts.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire au titre du Code de l'Urbanisme.

Déclaration au titre du Code de l'Environnement car les installations seront soumises à déclaration au titre des rubriques 1511 (entrepôt frigorifique), 2925-1 (atelier de charge des batteries) et 1185-2a (gaz à effet de serre fluorés) de la nomenclature ICPE.

Le projet ne fera pas l'objet d'une déclaration au titre de la Loi sur l'eau dans la mesure où il est soumis à déclaration ICPE et que le projet sera conçu conformément aux arrêtés régissant la ZAE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Terrain d'emprise du projet	Environ 6,2 ha
Surface plancher du bâtiment	Environ 14 350 m ²
Volume au titre de la rubrique 1511	Environ 7 300 m ³
Parking VL	170 places
Parking petit porteur	25 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Les terrains du projet sont dans le périmètre de la ZAE La Lévradière II, dont le projet d'extension a fait l'objet d'une évaluation environnementale :

- Récépissé de Déclaration Loi sur l'eau en date du 15 octobre 2021 ;
- Évaluation environnementale en date du 15 janvier 2020 ;
- Accord permis d'aménager en date du 10 décembre 2020.

Le projet sera conçu et exploité conformément aux documents précités.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 5.2 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6 de la demande d'examen au cas par cas.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Historiquement, les terrains d'implantation du projet ont été exploités pour des activités agricoles (cf. Chapitre 8.4 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Localisation des zones NATURA 2000 en Annexe 4.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.2.1 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain d'implantation projeté est inséré dans le périmètre d'extension de la ZAE LAa Lévraultière II qui sont considérés comme des terrains viabilisés.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.4 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche se situe à environ 13 km au Sud du projet (cf. Annexe 4 du dossier d'examen au cas par cas).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains d'implantation du projet sont implantés dans une ZAE et les terrains sont définis comme "surface cessible". Les terrains sont implantés en zone 1AUe dont la vocation est d'accueillir les activités industrielles, artisanales ou commerciales.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 3.3 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 3.3 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.5 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.6 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.6 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.5.2 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.5.2 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.7 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.7 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.11 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.11 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.5 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.2.2 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.2.2 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Point précédent.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.9 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Chapitre 8.12 du rapport de spécifications environnementales ICPE en Annexe 6.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains d'implantation du projet sont implantés dans une ZAE et les terrains sont définis comme "surface cessible". Les terrains sont implantés en zone 1AUe dont la vocation est d'accueillir les activités industrielles, artisanales ou commerciales.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les effets cumulés du projet de la société SIRF avec les autres projets éventuels au niveau de la ZAE ont été pris en compte dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet d'extension de la ZAE La Lévradière II. Pour rappel, les terrains du projet sont insérés dans le périmètre de la ZAE La Lévradière II, dont le projet d'extension a fait l'objet d'une évaluation environnementale :

- Récépissé de Déclaration Loi sur l'eau en date du 15 octobre 2021 ;
- Évaluation environnementale en date du 15 janvier 2020 ;
- Accord permis d'aménager en date du 10 décembre 2020.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les terrains du projet sont insérés dans le périmètre de la ZAE La Lévradière II, dont le projet d'extension a fait l'objet d'une évaluation environnementale :

- Récépissé de Déclaration Loi sur l'eau en date du 15 octobre 2021 ;
- Évaluation environnementale en date du 15 janvier 2020 ;
- Accord permis d'aménager en date du 10 décembre 2020.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les terrains du projet sont implantés dans la "ZAE La Lévradière II" et en zone 1AUe du PLU de la commune d'Antigny dont la vocation est d'accueillir des activités industrielles, artisanales, commerciales. Les terrains d'extension de la ZAE ont fait l'objet d'une évaluation environnementale. Les impacts sur les habitats, la faune et la flore ont été pris en compte à cette occasion.

Les terrains d'implantation sont éloignés de toute zone de protection réglementaire (ZNIEFF, Natura 2000, etc.).

Les installations seront construites et exploitées conformément aux arrêtés ministériels de prescriptions générales pour les rubriques n° 1511, 1185 et 2925 de la nomenclature ICPE.

Les installations seront à l'origine de rejets d'eaux de lavage des camions lesquelles seront pré-traitées par un séparateur d'hydrocarbures et une micro-station avant infiltration à la parcelle. Les eaux usées domestiques seront également pré-traitées par une micro-station et infiltrées à la parcelle. Les eaux pluviales de voiries seront pré-traités par des séparateurs d'hydrocarbures puis rejetées dans un bassin d'infiltration de la ZAE (cf. Etude d'impact de la ZAE). Les eaux d'extinction incendie seront confinées sur le site (cuves enterrées). Les effluents atmosphériques seront réduits aux gaz de combustion des véhicules circulant sur site. Les installations respecteront les valeurs limites définies par l'arrêté du 23/01/1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments présentés au point 6.4, le projet n'aura pas d'impact notable sur l'environnement. Le projet pourrait en conséquence être dispensé d'une évaluation environnementale. Il est à noter que le projet fera l'objet d'une déclaration ICPE.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 6 - Rapport de spécifications environnementales du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)